



POSTULAT

Auteur Michael Graber, SVPO, Céline Dessimoz, Les Verts, Patricia Constantin, AdG/LA, et Christophe Claivaz, PLR
Objet Laissez vivre les marmottes!
Date 15.11.2018
Numéro 5.0382

A Zermatt, les marmottes sont nombreuses. Trop nombreuses, manifestement. Au début septembre, dans le cadre d'une «mesure d'entraide», 170 de ces mignons rongeurs, selon les données officielles, ont été tirés autour de Zermatt. Selon les médias, les tirs ont été effectués «sauvagement» pendant des jours. On parlait d'«extermination» et de «véritable épuration». En effet, il était permis de chasser même sur sol privé jusqu'à 100 mètres autour de bâtiments habités. De telles «mesures d'entraide» sont manifestement prévues dans la loi et relèvent de l'appréciation du garde-chasse.

Il est tout à fait compréhensible qu'il faille faire face au fléau des marmottes à Zermatt. La manière de le faire nous laisse toutefois songeurs. Les touristes en particulier, qui ne voient pas tous les jours ces jolis mammifères, ne comprennent simplement pas cette mesure.

En outre, il existe dans tout le Valais des régions où les marmottes sont rares. Ne serait-ce pas préférable d'avoir des marmottes aussi dans d'autres régions, et moins à Zermatt?

Conclusion

Nous demandons donc au Conseil d'Etat d'examiner d'autres solutions que les tirs et de les mettre en œuvre. Il serait par exemple envisageable d'anesthésier les marmottes et de les déplacer dans une autre région alpine.